

Sujet : [liste-personnels-rectorat] Infos hebdo de l'académie de Normandie - N°22

De : Communication <communication@ac-normandie.fr>

Date : 29/01/2021, 15:58

Pour : liste-personnels-rectorat@ac-normandie.fr



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

Liberté
Égalité
Fraternité

INFOS #22 HEBDO



Année Flaubert 21

Mercredi 28 janvier, une conférence de presse a présenté le travail de préparation des commémorations, mené par le collectif Flaubert 21, avec l'ensemble des partenaires impliqués. L'académie de Normandie est partie prenante dans les événements qui jalonnent cette année dédiée. Les établissements scolaires de l'académie seront nombreux à participer pour fêter ce bicentenaire. Un site web dédié est d'ores et déjà accessible et s'enrichira au fil de l'eau.

• [en savoir plus](#)



Signature de convention

Lundi 25 janvier s'est déroulée la signature d'une convention entre le rectorat et les tribunaux administratifs du ressort de l'académie. Cette convention vise à promouvoir un mode de résolution amiable des litiges entre les usagers du service public de l'Éducation nationale et le rectorat. L'objectif est de favoriser une résolution plus souple et rapide de certains litiges. La procédure de médiation fait intervenir les médiateurs académiques qui aideront les parties à trouver par elles-mêmes une solution au différend qui les oppose, favorisant ainsi une résolution souple et rapide des litiges. Le statut des médiateurs académiques garantit leur neutralité, leur impartialité et leur totale indépendance par rapport à l'administration. Ce type de convention est novateur et unique sur le territoire national.



Nuit de la lecture

Il est encore possible de participer à cette opération alors n'hésitez pas et partagez vos lectures ! Il vous suffit de prendre en photo la première et dernière de couverture du livre/BD/roman que vous lisez actuellement, ou d'un ouvrage que vous appréciez particulièrement, et de les envoyer à communication@ac-normandie.fr.

Un livret regroupant toutes ces contributions sera consultable sur l'espace professionnel et diffusé via l'infos hebdo.



Découverte des personnalités normandes

Chaque semaine nous vous proposons de découvrir ou re découvrir la biographie d'une des douze personnalités normandes que vous avez sélectionnées pour nommer les salles du site de Caen.

- Claude Monet

Oscar-Claude Monet, né le 14 novembre 1840 à Paris, est un peintre français. Il commence sa carrière d'artiste en réalisant des portraits. En plus de peindre intensivement la Seine, l'artiste se rend régulièrement sur la côte normande pour exercer son art. En 1883, il emménage définitivement dans sa maison de Giverny. C'est à partir de cette période que Monet se consacre à des séries de tableaux. Il peint notamment le même motif à différentes heures de la journée, à diverses saisons. Il commence par Les Meules, puis enchaîne successivement Les Peupliers, la célèbre série des Cathédrales de Rouen, celle des Parlements de Londres et Les Nymphéas de son jardin. Il deviendra l'un des fondateurs de l'impressionnisme. Il meurt le 6 décembre 1926 dans sa maison de Giverny.

Pour aller plus loin, nous vous proposons une visite culturelle et virtuelle à Giverny dans l'Eure, dans l'univers du peintre impressionniste. (Re)découvrez sa célèbre maison (et ses jardins!) qui fut sa demeure pendant plus de 40 ans, son lieu de création, et son œuvre.

Nous vous conseillons d'ouvrir la page avec le navigateur "Google chrome".



Bonne visite !

• [en lire plus](#)

Informations diverses

Travaux

- Des travaux en rez-de-chaussée du bâtiment du rectorat du site de Rouen ont débuté lundi dernier afin de permettre l'agrandissement de l'espace de mise sous-pli. Ils se termineront le mardi 9 février.
- Dans le cadre de l'opération SSI (Système de Sécurité Incendie) sur le site de Rouen, certains locaux dans les étages du bâtiment seront équipés de portes coupe-feu afin de permettre le stockage de dossiers. Des opérations de déménagement vont donc se dérouler afin que les travaux débutent fin mars.

Covid-19 : maintenons les gestes barrières !



Il est important de rappeler les gestes de prévention qu'il convient d'observer au quotidien, pauses et repas compris :

- Port du masque obligatoire

- Distanciation physique
- Lavage fréquent des mains si possible au savon sinon ou avec une solution hydroalcoolique
- Nettoyage des locaux avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2
- Aération régulière des locaux au moins 3 fois par jour

Prenez soin de vous, des vôtres et des autres.

Des solutions hydroalcooliques et des masques sont à votre disposition en cas de besoin sur les différents sites.

ACADÉMIE DE NORMANDIE ·